

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
CHAMPENOISE

SOMMAIRE :

Communications de la Société.
Situation financière de la Société.
Découvertes de Tombes gauloises
marniennes.
Vases et pioche-hache.
Le Cimetière celtique de la Motelle
de Germiny.
Le groupe de tombes celtiques du
lieudit « Pays ».

Essai de comparaison des cimetières
celtiques d'Hauviné et de Saint-
Clément à Arnes.

Découverte d'un Pessaire dans une
Sépulture d'un cimetière à facies
Hallstattien - Champenois à La
Veuve (Marne).

Notes rétrospectives.

COMMUNICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Procès-verbal de la Séance du 25 Avril 1926

La Société Archéologique Champenoise a tenu sa deuxième Assemblée trimestrielle le dimanche 25 avril, 14 heures, à l'École professionnelle de Reims sous la présidence de M. LOGEART.

S'étaient excusés : MM. MARCHANDEAU, député-maire de Reims, PETIFFILS, député des Ardennes, le Marquis de POLIGNAC, SCHMIT, DENEUX, l'Abbé FAVRET, le Docteur PERRIN, POUPHILE et THOMAS.

Présents : MM. SAVY, DUPUIS, Docteur GOSSET, GOURY, GARDEZ, BEAUSSERON, BELLEVOYE, BOSTEAUX-COUSIN, BOSTEAUX-HOMÈRE, CARLIER, COULON, COURTY, DUMAS, FLEURY, M^{lle} GILLET, MM. GILLET, JACTAT, M^{lle} KALAS, MM. KALAS, LACROIX, LARMIGNY, M^{lle} LEMARTELEUR, MM. LEMARTELEUR, MOUQUOT, PROCUREUR, RENARD, RIAUCOU, RONSIN, SARAZIN.

M. GARDEZ, trésorier, donne l'état financier du groupement pour 1925.

Le procès-verbal de la réunion du 17 janvier est lu et adopté.

L'Assemblée admet comme membres actifs : MM. Bernard Van de Velde, Broche, Brisson, Charlier, Courtois, Demitra, Duval, Hénault, Mattot-Beauchot, Millardet, Morgen, Sorgues et M^{me} Petitbon.

Communications. — Les travaux suivants sont déposés sur le bureau :

1° Rapport de MM. Bosteaux frères sur les fouilles exécutées au Mont-Frulleux et au Mont-de-la-Fourche, Lavannes 1925 ;

2° Note de M. Larmigny sur les vases de l'époque gallo-romaine trouvés au lieu-dit La Briqueterie, à Château-Porcien ;

3° Note de M. Mouquot sur diverses poteries gallo-romaines découvertes au Fond-Varnier, à Pontfaverger ;

4° Rapport sommaire de M. Henrat sur ses recherches faites au Blanc-Mont, territoire de Sommepey, 1926 ;

5° Note de M. Carlier sur une monnaie d'or recueillie à Château-Porcien.

Présentations. — *M. Carlier*, de Bray-Hannogne (Ardennes) présente plusieurs haches de sa collection : La première, longue de 23 cm, en silex de la Marne, a été trouvée dans un vieux mur de sa ferme, à Bray ;

La deuxième, longue de 15 centimètres, en silex local, vient du bois de Seraincourt. Toutes deux ont été taillées en vue du polissage ;

Une autre belle hache, longue de 24 centimètres, en silex local très bien poli, a été trouvée lors du défrichement du Bois de Chaumont-Porcien.

M. Carlier montre aussi un galet de rivière en grès, à demi perforé de chaque côté pour faire une massue, cette pièce a été trouvée au lieu-dit La Pointe-du-Canton (Bray).

M. Lemarteleur présente plusieurs tableaux portant des outils se rattachant aux industries primitives et néolithiques de la Montagne d'Avize et des environs d'Epernay.

M. Gardez montre une hache polie en serpentine, trouvée à Champfleury, dans une terrière, à un mètre de profondeur. Il s'agit d'une pièce d'importation particulièrement intéressante :

Longueur 18 cm, largeur 10 cm, épaisseur 3 cm.

M. Gillet présente une série de galets percés ayant servi de poids de filets de pêche (environs de Bar-le-Duc).

Les vestiges de l'âge du bronze sont très rares dans notre région, néanmoins, *M. Dumas* présente une belle hache à talons trouvée sur un plateau, à Leuvrigny.

MM. Bosteaux frères présentent vingt anneaux de bronze ayant constitué une ceinture dont l'agrafe rappelle la tête de l'escargot, ces pièces ont été recueillies à Lavannes (Mont-de-la-Fourche) dans une tombe gauloise marnienne, le 31 janvier 1926.

Ils nous montrent aussi un beau vase en terre noire avec pied, à décos géométriques incisés, puis d'élégantes fibules (fouille du 7 mars 1926).

M. Dupuis a exploré méthodiquement les hauteurs de la vallée de l'Arnes, petit cours d'eau se jetant dans la Suippe à Bétheniville, il y a découvert plusieurs nécropoles. Tandis que le cimetière du Montant-de-la-Griotte appartient à la fin du Hallstatt (torques creux formés d'une lame de bronze ciselée, torques à tige simple, bracelets, pendant d'oreilles en forme de barquettes) — celui de la Motelle de Germigny, où la céramique est nombreuse, où les couteaux abondent, se rattache à l'époque gauloise marnienne.

M. Dupuis présente plusieurs pièces provenant de ces cimetières : ce sont d'abord quelques couteaux en fer, (l'un d'eux est encore pourvu de son manche en os), puis un collier formé de perles de verre bleu, enfin des bracelets de bronze avec motifs en forme d'S, l'un de ces bracelets affecte une forme spéciale particulièrement curieuse n'ayant jamais été signalée par les archéologues.

Quelques petits objets provenant de ses recherches sur les terroirs de Sommepey et St-Etienne (fibule, anneau de bronze, etc.), sont présentés par *M. Henrat*.

M. Lemarteleur montre un spécimen de l'industrie céramique de la fin du Hallstatt en Champagne, c'est un petit vase en terre rougeâtre provenant des Jogasses (Chouilly, fouilles de *M. l'abbé Favret*).

M. Larmigny présente un petit sujet en terre cuite figurant un lièvre au repos, puis un vase de forme élégante sorte de porte-fleurs avec décor en relief formé d'une guir-

lande de perles et de petits bouquets (Château-Porcien, époque gallo-romaine).

Des vases divers provenant de Pontfaverger sont montrés par *M. Mouquol*, ainsi que plusieurs fonds de vases avec marques de potier.

Deux belles monnaies sont examinées : la première un Gallien (argent) est présentée par *M. Gillet* ; la seconde est l'auréus (Tibère) signalée par *M. Cartier*.

La partie supérieure d'une meule à main, trouvée à Reims rue de l'Ecu est présentée par *M. Courty*. Il destine cette pièce au Musée Archéologique de la ville.

Conférence de M. Goury. — Les présentations terminées, l'éminent archéologue lorrain fait une intéressante causerie sur les origines humaines dont le résumé suivant n'est qu'un aperçu très sommaire :

Vers la fin du XVIII^e siècle, Buffon entrevoit la solution scientifique du problème des Origines de l'Homme. En 1809, Lamarck, le créateur du transformisme essaye de démontrer que sous l'influence de l'adaptation aux milieux et par suite de l'hérédité des caractères, l'espèce humaine dérive d'autres espèces mammifères voisines. Après Geoffroy-Saint-Hilaire, Darwin reprend et complète la doctrine de Lamarck en la faisant reposer sur deux bases nouvelles : la lutte pour l'existence et le principe de la sélection naturelle des plus aptes (1859). Certes des lacunes ont été constatées dans les hypothèses de Lamarck et de Darwin : (A ces naturalistes revenait malgré tout, le mérite d'avoir fait sortir la question du domaine du rêve et de la fiction pour l'orienter vers celui de l'observation scientifique. Boule).

« Anthropologistes, historiens, archéologues et naturalistes, partisans ou adversaires des théories émises, poussent alors en tous sens leur enquête patiente jusqu'au plus profond du passé humain ».

L'étude des documents ossifères recueillis, l'examen des outils primitifs trouvés, éclairent le problème :

On reconnaît que deux groupements inférieurs distincts ont vécu en Europe dès le début des temps quaternaires : le type de Mauer et le type de Piltdown.

On se rend compte qu'un troisième type primitif humain, celui des Néanderthaloïdes existait au pléistocène moyen

(type disparu de la scène européenne avec la fin de la phase moustérienne).

On découvre enfin que plusieurs races plus évoluées — souches probables des races actuelles — habitaient nos régions au pléistocène supérieur, (Cro-Magnon, Laugerie, Chancelade) bien avant les néolithiques. Les diverses industries humaines primitives sont reconstituées et chronologiquement classées.

Les restes fossiles des espèces animales les plus voisines des Hominiens sont attentivement étudiés (1) : (Homonculides des terrains éocènes de Patagonie, Lémuriens ancêtres des singes, singes anthropoïdes — espèce présentant le plus de ressemblances morphologiques avec l'homme —, enfin Dubois met à jour le Pithécantrope (Java, 1890) qui peut être considéré comme forme intermédiaire entre l'Homo sapiens et les anthropoïdes. Bref on s'est attaché à retrouver les formes ancestrales qui ont donné naissance aux espèces fondatrices des grands groupes, mais la chose était très difficile car ces formes anciennes ont été rapidement éliminées. (Elle comptaient peu d'individus, elles étaient très localisées, elles devaient avoir de la difficulté à vivre). L. Guénot, *L'adaptation*.

Comme on le voit, on a été rationnellement conduit à rattacher la question des origines humaines à celle de l'origine des Mammifères, étude qui est une branche du vaste problème de l'évolution générale des êtres (2).

(1) Certains types de mammifères vivant au début des temps tertiaires ont été découverts dans la région rémoise par le regretté docteur Lemoine. Il a recueilli notamment les restes fossiles de plus de quarante espèces mammifères différentes à la base S.-O. du Mont-de-Berru, sur le terroir de Cernay, au milieu des sables éocènes reposant sur la craie et dans le niveau dénommé conglomérat de Cernay. Il n'a trouvé aucun vestige humain. Mais les types qu'il a fait connaître constituent des chaînons qui fixent certaines étapes évolutives de la classe des mammifères. Quelques espèces trouvées à Cernay présentent en effet des caractères communs aux lémuriens et aux marsupiaux, d'autres offrent un mélange de caractères propres aux lémuriens, aux insectivores et aux pachydermes. L. L.

(2) « On imagine généralement le processus de l'évolution sous forme d'un schéma comme celui-ci : au début, des types élémentaires de protozoaires, puis des organismes complexes résultant d'agréations de formes simples, suivies de formes plus complexes, à variations diverses, qui sont les prototypes de groupes tels que les zoophytes, des vers, des mollusques, des insectes, etc., qui, par la suite, iront se différenciant et prenant plus de complexité. De la sorte, successivement apparaissent la plupart des invertébrés. Puis de ceux-ci sort un vertébré, un poisson élémentaire ; après quoi, apparaissent les amphibiens, les reptiles, les oiseaux, les mammifères très récents. (Mais quant à discerner comment, on ne peut faire que des suppositions). Un fait, toutefois, est certain : pour arriver au vertébré, il a fallu un temps immense et celui-ci évidemment ne peut être connu de façon précise ».

Les données les plus récentes fournies par l'anthropologie, la paléontologie et la biologie ont enfin permis d'émettre l'ingénieuse théorie suivante :

« L'origine de l'Homme fut préparée par l'évolution des êtres, la forme humaine n'est en définitive que la fin de l'évolution de tous les êtres ».

M. Goury développe cette idée générale avec talent et concrétise son exposé par une intéressante représentation graphique de l'arbre généalogique humain : (Tupaias, Tarsiens, Lémuriens, Singes, Hommes) (1).

L'orateur termine en signalant que malgré les notions connues, bien des lacunes existent encore dans nos connaissances sur les origines par suite du fait que les pièces ossifères recueillies sont très peu nombreuses, de plus certaines régions comme l'Afrique méridionale et l'Asie centrale sont inexplorées, enfin plusieurs continents émergeant durant la période tertiaire sont actuellement recouverts par les eaux des Océans.

La solution du problème est donc incomplète. M. Goury pense qu'elle le sera probablement toujours. Quoi qu'il en soit, chercheurs et savants de l'avenir l'éclairciront encore, et, peu à peu, l'histoire des faits dont l'évolution humaine « fut tissée » sera mieux connue.

Très applaudi, l'orateur reçoit les remerciements du Président et la séance est levée.

L. LACROIX.

SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ

EXERCICE 1925

Excédent en caisse au 31 décembre 1924.....	1.396 55
Cotisations	1.705 »
Caisse d'Épargne	514 03
Subvention de la Ville de Reims.....	500 »
Subvention du Conseil général de la Marne.....	200 »
Montant des Recettes.....	4.315 58
Montant des Dépenses.....	2.845 05
Solde en caisse au 31 décembre 1925.....	1.470 08

Le Trésorier : GARDEZ.

(1) « C'est à un passé très lointain, selon toute vraisemblance à l'ère tertiaire, qu'il faut faire remonter les débuts de l'humanité ».

Découvertes de Tombes gauloises marniennes

Cimetière du Mont Frulleux (Lavannes)

Fouille du 1^{er} novembre 1925. — En compagnie de MM. Bosteaux-Homère, Lacroix, Molez père et fils, j'ai mis à jour une tombe gauloise de 0 m. 70 de profondeur, 2 m. de longueur et 0 m. 80 de largeur. Le mobilier funéraire comprenait : un bracelet en bronze ciselé à chaque bras et un vase brisé (côté droit).

J'ai découvert ensuite une seconde fosse de mêmes dimensions. Le squelette était accompagné d'un vase muni de 4 anses pour la suspension. (Hauteur du vase, 23 cm.; diamètre, 24 cm. à l'entrée). Contenance 4 litres 1/2. Un autre vase brisé était déposé sur le côté droit.

Cimetière du Mont-de-la-Fourche (Lavannes)

Fouille du 31 janvier 1926. — Avec M. Maurice Henrat, son fils et Madame Bosteaux, j'ai découvert une tombe de jeune personne orientée de l'Ouest à l'Est.

Profondeur de la fosse 0 m. 75, longueur 1 m. 70, largeur 0 m. 80.

Au cou, j'ai recueilli 3 anneaux en bronze, puis une perle de verre percée ; sur le bassin était une ceinture composée de 20 anneaux en bronze, un autre anneau constituant l'agrafe portait comme motif d'ornement une sorte de tête d'escargot. J'ai trouvé aussi sur le bassin cinq perles de verre percées, de différentes grosseurs. Sur le côté droit étaient deux petits vases en terre noire, bien conservés. Aux pieds était un troisième vase complètement brisé.

Fouille du 7 mars 1926. — En compagnie de mon frère, j'ai mis à jour une tombe gauloise, bien orientée E.-O.

Profondeur : 0 m. 90, longueur 2 m., largeur 1 m. Elle renfermait le squelette d'une personne assez jeune. Sur les clavicules étaient deux jolies fibules en bronze ciselé, très bien conservées, puis une fibule en fer en mauvais état. Sur le côté droit, j'ai recueilli un vase avec pied de 23 cm. de haut, diamètre de l'ouverture 0,50. Ce vase était très bien conservé. Il y en avait un autre aux pieds, ainsi qu'une assiette, ce second vase était complètement brisé. BOSTEAUX-COUSIN.

Cimetière du Blanc-Mont (territoire de Sommepey)

Fouille du 15 février 1926. — M. Bosteaux-Cousin et moi, nous avons découvert un cimetière gaulois au lieu-dit le Blanc-

Mont à mi distance de Saint-Étienne-à-Arnes et de Sommepey.

Le cimetière se trouve sur un point culminant à 150 mètres S.-E. de la jonction des routes Saint-Etienne à Sommepey et Saint-Clément à la Voie de Reims.

C'est au Blanc-Mont que le 15 décembre 1650 se livra la bataille dite de Rethel où Turenne fut battu par Du Plessis-Praslin. Les trois fosses que nous avons explorées tout d'abord étaient bien orientées et avaient 80 cm. de profondeur.

Elles avaient été violées.

Une autre fosse violée également renfermait le squelette d'un adulte et deux vases entièrement brisés. L'un de ces vases était en verre à boire. A la tête nous avons recueilli un morceau de corail, une perle en calcaire, une petite fibule et un anneau de bronze.

Fouille du 5 Avril 1926. — Le lundi de Pâques, ayant ouvert de nouvelles fosses avec MM. Bosteaux frères, nous avons pensé en constatant l'absence de mobilier, et en examinant les ossements déplacés, que le cimetière en question avait été exploité à une date assez rapprochée, les Allemands ont probablement fouillé l'endroit au cours de la dernière guerre.

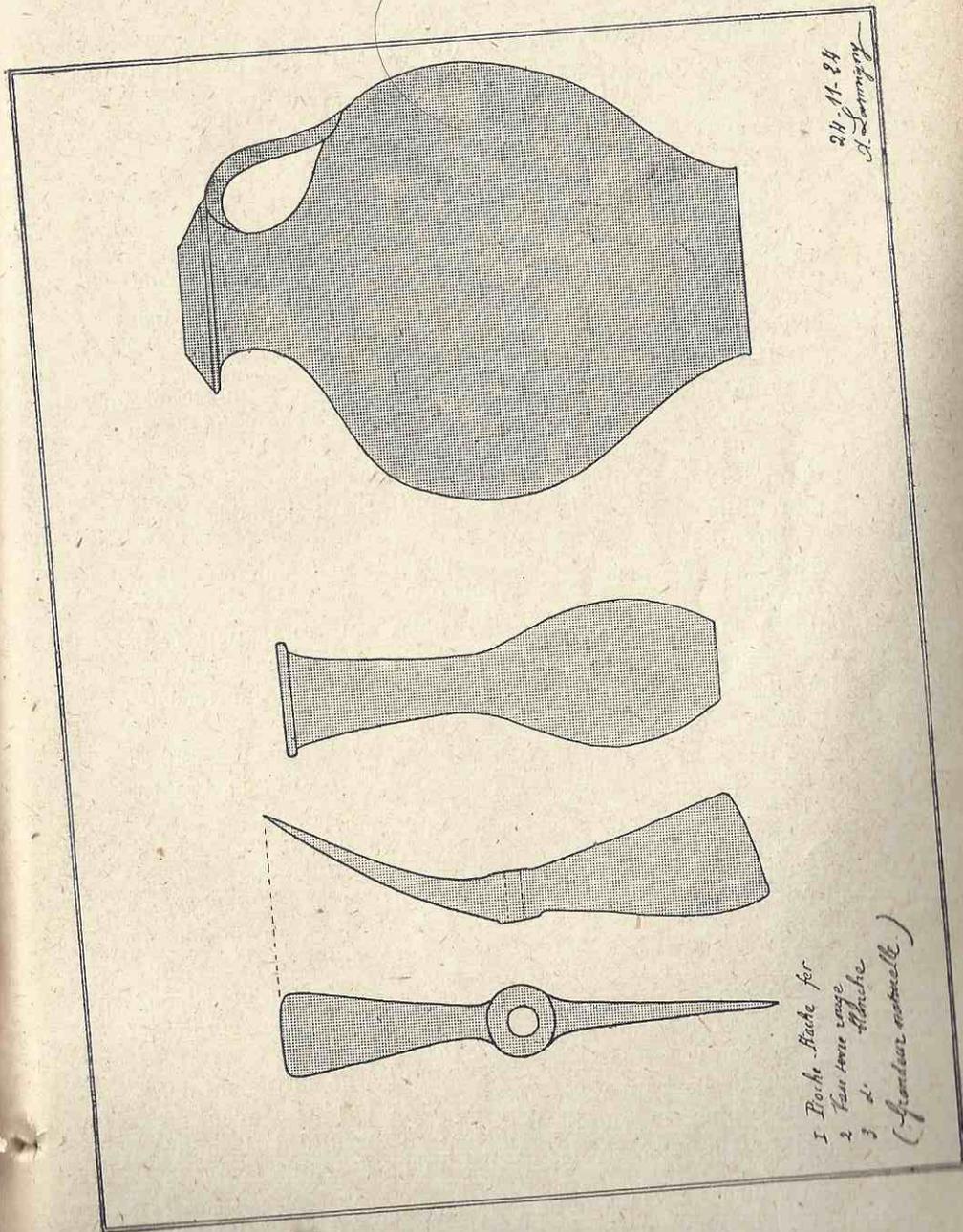
M. HENRAT.

VASES ET PIOCHE-HACHE

Parmi les nombreuses inhumations par incinération découvertes à la Briqueterie de Château-Porcien, nous avons retenu celle du 24 novembre 1924. Nous y avons recueilli deux vases en terre : une petite cruche en terre blanche avec anse, sa hauteur est de douze centimètres et neuf au plus gros de la panse. Une autre petite fiole en terre de couleur rose, de forme allongée, long col, la partie inférieure peu développée par rapport à la hauteur. La pièce principale consiste en un objet en fer, dont la forme bien définie nous fait reconnaître une hache-pioche ; la longueur totale est de onze centimètres ; son poids est de soixante grammes. Du côté pioche, le taillant a deux centimètres de largeur, le côté hache plus large a vingt-sept millimètres.

L'instrument est bien fait et de bonne forme pour l'époque ; il n'y faut pas voir un objet de travail mais un modèle pour un outil semblable de plus grande dimension. Le tout nous paraît être de l'époque gallo-romaine.

A. LARMIGNY.



24 11-24
A. Larmigny

1 Pioche Hache fer
2 Fiole terre rose
3 4 Hache
(-grandeur naturelle)

Le Cimetière celtique de la Motelle de Germiny

Territoire de Saint-Clément-à-Arnes

(2^{me} AGE DU FER — MARNIEN I)

Il occupe le sommet d'un petit coteau crayeux d'une altitude de 129 m. A 500 m., à l'ouest, on rencontre l'Arnelles, petit ruisseau, coulant du nord au sud, qui s'étale dans un large lit encaissé et tourbeux et qui va se jeter dans l'Arnes, rive droite.

Ce sont des foyers assez importants en surface et en profondeur, déterminés à la sonde, sur la rive gauche du ruisseau, qui m'ont mis sur la piste du cimetière.

Je l'ai découvert le 5 mars 1925. Mes recherches du mois de mars à la fin de septembre m'ont permis de déterminer et de fouiller 25 fosses.

En supposant que quelques-unes m'aient échappé, je ne crois pas cette nécropole importante : les sondages exécutés dans un rayon de 50 m. sur les flancs du groupement constitué par les tombes connues ne m'ont révélé que des foyers.

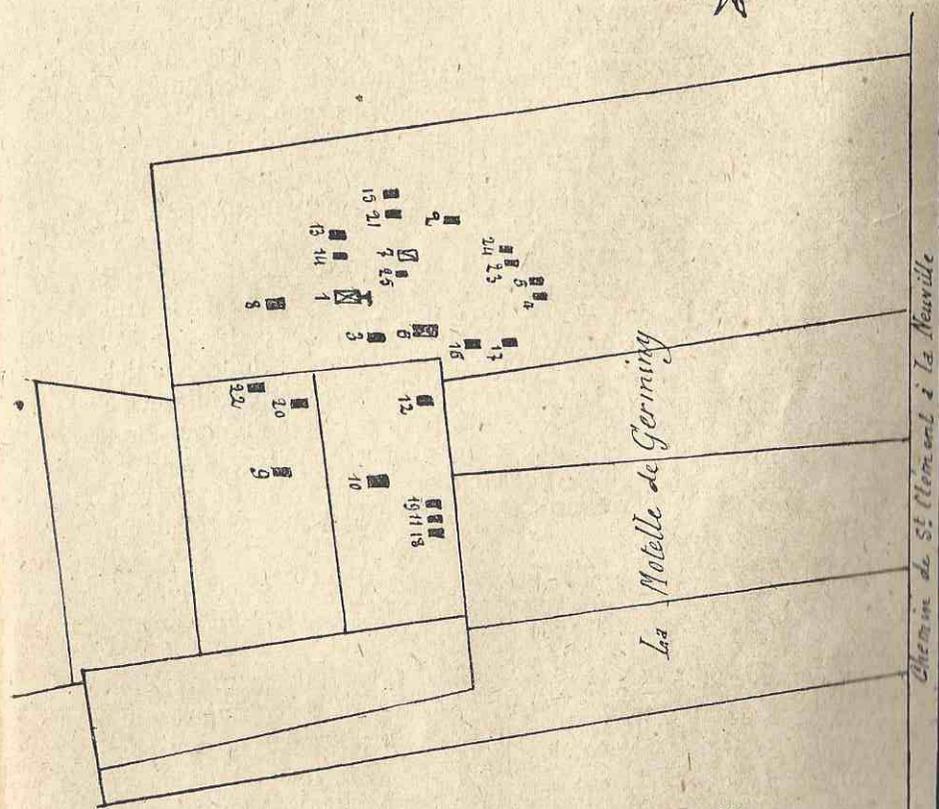
L'orientation des tombes, ouest-est, est celle que tous les fouilleurs signalent.

Elles sont, en général, peu profondes ; plusieurs squelettes n'étaient qu'à 0 m. 45 ; la fosse la plus profonde, 1 m. 40, contenait deux squelettes superposés.

Une épaisse couche de terre d'inhumation recouvre tous les squelettes. On trouve régulièrement quelques pierres mélangées à cette terre ; elles paraissent avoir subi l'action du feu ; les unes sont des fragments de silex ou de pierre meulière ; les autres sont des grès ayant parfois le volume du poing ; certaines présentent une face lisse qui indique leur emploi pour le polissage ; ces pierres ne sont pas originaires du sol de la région qui n'en contient point.

Il est bien rare que, dans chaque tombe, ne subsistent pas des restes de l'offrande alimentaire : c'est le plus souvent un os de porc placé le long du bras ou à l'extrémité de la main droite ou, dans un vase, des os d'animaux de petite taille.

Deux fosses à char, portant les numéros 1 et 6 du plan occupaient approximativement le centre du cimetière.



Plan du cimetière celtique de la Motelle de Germiny... 2^{me} âge du fer - Marnien I, (Territoire de St^t Clément à Arnes)

St. Clément à Arnes
Chemin de St. Clément à La Neuville

La fosse n° 1 longue de 2 m. 10, large de 2 m. et profonde de 0 m. 60, comprenait, en outre, dans la partie ouest, deux encoches destinées à recevoir les roues ; leurs dimensions étaient les suivantes : longueur : 1 m. 05 ; largeur : 0 m. 70 — (et 0 m. 80 dans le milieu, là où la paroi extérieure se trouvait entaillée) — ; profondeur : 0 m. 55.

Du milieu d'une encoche au milieu de l'autre, place probable où les deux roues touchaient le sol, la distance était sensiblement de 1 m. 40.

A l'est, prolongeant la fosse, une petite tranchée, en forme de T avait été creusée pour recevoir le timon. Dimensions : longueur, 1 m. 70 ; largeur, 0 m. 50 et profondeur, 0 m. 40. La tranchée transversale, destinée vraisemblablement à enterrer la fourche terminant le timon, de même profondeur, avait 1 m. 20 sur 0 m. 40.

Ajoutons à la longueur de la fosse proprement dite celle des tranchées complémentaires et nous obtenons pour la longueur totale du char : $2\text{ m. }10 + 1\text{ m. }70 + 0\text{ m. }40 = 4\text{ m. }20$.

Si on admet que les roues reposaient sur le sol au fond des encoches creusées pour elles, on en déduit que leur diamètre était de 1 m. 10 à 1 m. 20. D'autre part, la caisse du char étant à la hauteur de l'essieu, se trouvait à 55 centimètres du sol.

Cette fosse avait été visitée en partie ; le crâne se trouvait dans l'encoche nord-ouest. Les restes du squelette était en place.

A droite, faisant suite à l'encoche opposée, étaient placés les vases : j'en ai déterminé six ; deux seulement étaient intacts.

Du char, il restait, dans l'encoche sud-ouest, une frette d'essieu (voir dessin p. 44), un fragment de 8 centimètres du bandage d'une roue de 3 centimètres de largeur et, dans le milieu de la fosse, à l'endroit où devait être la caisse du char, quatre tiges de fer, dans la position verticale, renflées au milieu, rivées aux deux extrémités qui ont été entourées de bois sur une longueur d'environ 4 centimètres : deux d'entre elles ont 20 centimètres 5 de longueur ; les autres, 18 centimètres 5.

La tranchée creusée pour le timon contenait deux fers de lance placés l'un près de l'autre. Tel était le mobilier.

Si j'ai tenu à décrire cette fosse avec quelques détails, c'est qu'elle me paraît constituer le type classique de la fosse à char marnienne.

La fosse n° 6, à char également, fouillée par M. L. Simonnet, avait sensiblement les mêmes dimensions comme surface, avec une profondeur de 0 m. 80 ; toutefois, rien n'indiquait que le sol avait été creusé pour recevoir un timon.

Entièrement bouleversée, elle avait contenu un riche mobilier funéraire à en juger : par les nombreux fragments



de vases (7) assez importants pour qu'on pût déterminer la forme de deux d'entre eux, — l'un caréné, l'autre ovoïde, — faits d'une pâte fine et ornés de motifs rectilinéaires très soignés ; — par les traces que les ornements de bronze avaient laissées sur les os, — par les débris de fer ayant appartenu au char ; ont été trouvées dans les encoches deux frettes d'essieu, en forme de demi-cercle, portant, à chaque extrémité les deux clous les ayant fixées dans du bois — et

Les observations que j'ai faites dans mes fouilles d'avant-guerre et depuis mars dernier ne me permettent pas de considérer l'opinion courante comme indiscutable.

Quand sur onze fosses pillées à une époque indéterminée, on constate que deux, peut-être trois, étaient des fosses à char et sept autres des tombes de femmes, il vient à l'esprit que les violateurs de sépultures ont eu la pioche heureuse ou qu'ils étaient bien renseignés sur le genre de recherches qu'ils avaient entreprises.

Voici d'autre part la fosse n° 17. Elle contenait deux squelettes, l'un d'homme, l'autre de femme. L'homme a été inhumé à 0 m. 45, côté nord ; la femme à 0 m. 95. Aucune paroi ne sépare les deux squelettes. Celui de l'homme est intact : sa longueur est de 1 m. 65 ; rien n'a été déplacé, ni le couteau à gaine posé sous l'avant-bras droit, ni les deux anneaux de fer terminant la ceinture, ni les vases.

Celui de la femme a été bouleversé jusqu'au bassin seulement ; les larges taches de vert-de-gris qui teintaient la mâchoire, les os de l'épaule et du bras, l'os iliaque droit, la tête du fémur et plusieurs phalanges de la main droite, évoquent une intéressante parure féminine dont il n'est resté sur le bassin qu'un minuscule anneau de chaînette de 4 millimètres de diamètre.

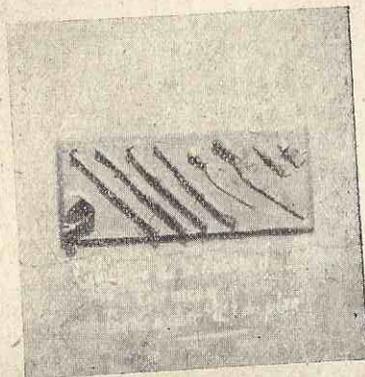
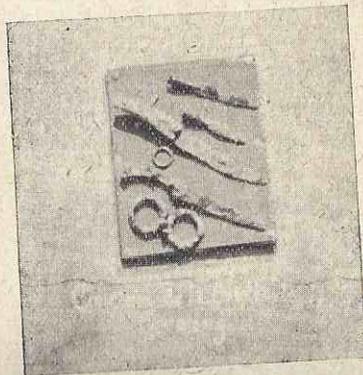
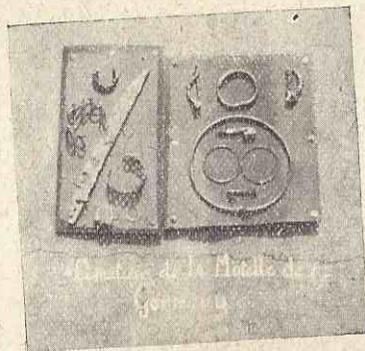
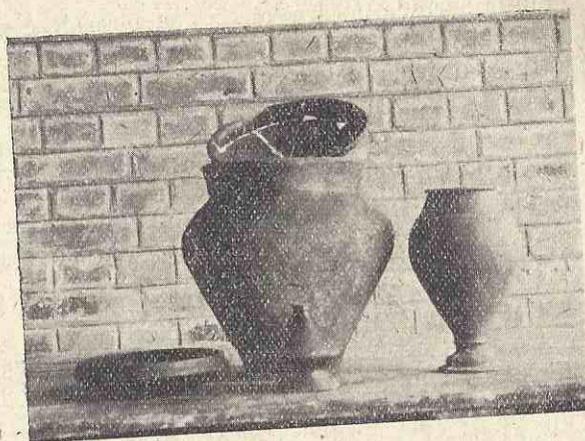
Deux vases placés verticalement derrière la tête étaient intacts.

Je conclus que les ornements de bronze, portés par les femmes à peu près exclusivement, étaient surtout recherchés, que les violateurs de sépultures connaissaient avec une précision impressionnante les emplacements des tombes de femmes, que le cimetière qu'ils exploraient devait leur être familier et qu'ils étaient, en conséquence, les contemporains des Celtes défunts.

✱

La Céramique. — Elle est très abondante. Elle se compose de vases tronconiques dont quelques-uns sont ornés, de vases « carénés », de beaux vases ovoïdes dont plusieurs à pédoncules, de plats et d'assiettes dont on trouve parfois deux et même trois exemplaires dans la même fosse.

L'assiette qu'on trouve généralement dans les tombes du Marnien 1 a le fond bombé ; elle n'est pas faite pour être



posée sur une surface horizontale ; j'en possède cependant plusieurs qui ont un pied : c'est une modification qui fait supposer l'usage de la table.

Les vases enfouis dans les 25 fosses explorées étaient au nombre de 97. Il m'en reste 28 intacts ou entièrement reconstitués. Une fosse renfermait le squelette sans aucun débris de poterie : dans deux autres, un seul vase avait été déposé ; par contre, la tombe n° 10, tant aux pieds que derrière la tête et à droite du corps, en contenait neuf.

Les Armes. — Il est assez curieux de constater que, dans ce cimetière, le poignard et l'épée font absolument défaut. J'ai recueilli 3 fers de lance dans deux tombes ; et, accompagnant généralement des squelettes d'hommes, 5 couteaux étaient placés à proximité de la main droite. Deux de ces couteaux sont remarquables. L'un dont la lame est en fer, a une longueur totale de 24 cm. ; il est du même type que ceux qui figurent dans le Manuel de J. Déchelette, tome II, 3^e partie, p. 1360, et se rapproche beaucoup du n° 8 ; sa lame de 13 cm. 1/2 était enfermée dans une gaine de fer. L'autre possède encore son manche en os ou en corne — peut-être est-il fait d'une corne de bovidé — légèrement incurvé et percé à 1 cm. de l'extrémité d'un trou par où devait passer le cordon de suspension.

Les Ornaments. — Ils étaient la parure des femmes ; ils ont disparu pour la plupart. Un bracelet tubulaire, à tige creuse striée de traits transversaux, avait été oublié dans une tombe violée ; deux bracelets à tige mince contournée en S ornaient les bras d'une femme qui au lieu d'un torques, avait au cou un collier formé de 15 petites perles de verre de couleurs différentes. Deux autres bracelets, simples tiges de bronze accompagnaient un torques à tige torse double se terminant par des tampons.

Sur la colonne vertébrale, à peu près à la hauteur du coude, j'ai recueilli deux fibules en fer, avec ressort bilatéral, ayant appartenu à des hommes.

Si j'ajoute qu'une tombe de femme m'a donné une agrafe en fer et une autre tige de même métal, en mauvais état, et dont l'usage est difficile à déterminer — peut-être une pince

à épiler — j'aurai énuméré le mobilier contenu dans les fosses du cimetière de la Motelle de Germiny, que j'ai fouillées (1).

Hauviné le 27 septembre 1925.

J. DUPUIS.

Le groupe de tombes celtiques du lieudit "Pays"

Territoire d'Hauviné

2^{me} AGE DU FER — MARNIEN I)

« Pays » se trouve à environ 2 km. au Nord-Est du village, à 600 m. au Nord de la route d'Hauviné à Machault, non loin des sources de l'Arnelles ; en direction du Nord-Est on rencontre la Motelle-Tremblois et quelques centaines de mètres plus loin le vallon de Germiny, village disparu pendant la Fronde vers le milieu du XVII^e siècle.

Le chemin rural d'Hauviné à Ville-sur-Retourne traverse « Pays ».

Ce groupe de tombes celtiques a été découvert en octobre 1924, par M. L. Simonnet.

Malgré des recherches très actives, quatre seulement ont pu être fouillées jusqu'à présent. Elles comprenaient deux tombes d'hommes et deux tombes de femmes ; elles étaient intactes et elles ont livré un mobilier funéraire intéressant, savoir : les deux tombes d'hommes : une épée dans son fourreau de fer, longue de 0 m. 76, soit comprise, un fer de lance, un fer de javelot, un couteau, une fibule en fer et sept vases en mauvais état.

L'une des tombes de femmes a donné un torques à tige torse faite de deux fils assemblés, avec fermeture à boucles dont l'une forme tenaille pour l'accrochage ; son diamètre est de 21 cm. ; — deux bracelets à tige mince, ornés de bourre-

(1) Je signale, en outre, la curieuse trouvaille suivante : dans la fosse n°15 violée, profonde de 80 cm. et contenant un squelette de femme, j'ai recueilli à 45 cm. de profondeur, contre la paroi, sous 10 cm. de terre d'inhumation, près du cubitus gauche déplacé au moment de l'enlèvement du bracelet, des fragments, en mauvais état, d'une étoffe brune. Il est possible, à la loupe, de distinguer l'entrecroisement des fils ; je crois qu'il s'agit de fragments d'un tissu de laine.

lets circulaires disposés par trois ; deux fibules à appendice caudal relevé, réunies par une chaînette de fer à laquelle devait être suspendu un petit outil avec manche en os cerclé d'un anneau de fer. Un couteau était placé près du bras droit — et du fémur aux pieds, cinq vases de formes différentes : vase à boire, plat, assiette, vase à panse, occupaient presque toute la largeur de la fosse.

Dans l'autre, la femme avait autour du cou un beau torques à tampons, orné de cercles et de rinceaux ; sur chaque tampon sont gravés six motifs formés de cercles concentriques ; quatre cercles se voient également sur chacun des bourrelets qui précèdent les tampons et 8 sur la tige ; entre ces cercles court une ligne courbe légèrement en relief.

Le bras droit portait un bracelet formé d'une tige de bronze contournée en S et le bras gauche, un bracelet à tige convexe, ajourée d'ouvertures circulaires ; les cercles ne sont pas tangents et les intervalles séparatifs sont ouvragés (1). Sous le torques, se trouvait une fibule à appendice caudal relevé, avec tige large et ornée. Un grand couteau dont la lame a 18 centimètres était placé près du genou, et trois vases lui faisaient suite : un plat, un vase à panse de grande taille et le troisième rougeâtre et de forme ovoïde. 27 septembre 1925. — L. SIMONNET et J. DUPUIS.

Essai de comparaison des cimetières celtiques d'Hauviné et de Saint-Clément-à-Arnes

Sans compter deux groupes de tombes celtiques peu importants, trois cimetières, depuis 1910, ont été exploités, avec quelque méthode, sur les territoires d'Hauviné et de Saint-Clément, villages de la vallée de l'Arnes, rivière qui se jette dans la Suippe, à Bétheniville.

S'ils ont des caractères communs qui indiquent des peuplades ayant des mœurs, des habitudes, des croyances pui-

(1) Voir dans Déchelette, *Manuel d'Archéologie*, tome II, 3^e partie, p. 1225, fig. 6, un bracelet presque semblable qui provient de Saint-Remy-sur-Bussy (Marne).

sées au même fonds, ils présentent assez de différences sur certains points pour qu'on puisse essayer de les distinguer et de les rattacher à l'époque préhistorique qui leur appartient.

L'un se trouve au Sud du village de Saint-Clément, au lieu-dit « le-Montant-de-la-Griotte », à la limite des territoires de Saint-Souplet et de Saint-Hilaire-le-Petit (Marne).

L'autre, au Nord d'Hauviné, rive droite de l'Arnes, est réparti sur plusieurs lieux-dits dont le plus important s'appelle « Sur-le-Mont-de-la-Neuville ».

Le troisième, à l'Est d'Hauviné et au Nord de Saint-Clément est à la fois sur la rive droite de l'Arnes et la rive gauche de l'Arnelles en un endroit dénommé « La-Motelle-de-Germiny ».

Ils sont tous situés sur des plateaux crayeux, dominant les environs. Du Mont-de-la-Neuville à la Motelle-de-Germiny, en allant de l'Ouest à l'Est, il y a 3 kilomètres ; de ce dernier point au Montant-de-la-Griotte, en se dirigeant du Nord au Sud, on en compte quatre. Leur voisinage marque la prise de possession de ces territoires et leur occupation continue par des peuplades celtiques.

L'orientation des fosses, leur profondeur, leur disposition sont analogues dans les trois cimetières. Toutefois, au « Montant-de-la-Griotte » le squelette n'est pas toujours recouvert de cette épaisse couche de terre d'inhumation mise en réserve ailleurs dans un coin de chacun des nombreux foyers avoisinant les tombes et dans le fond de la fosse on relève fréquemment des traces de cendres.

On retrouve partout, mêlés à la terre qui recouvre le cadavre, des fragments de pierres qui paraissent avoir subi l'action du feu et provenir du foyer, — des restes de l'offrande alimentaire dont il subsiste le plus souvent des os de porc — et, au fond d'un grand vase, le vase à boire « caréné », coutume signalée à l'époque du Hallstatt qui paraît être l'héritage d'un lointain passé puisqu'elle est pratiquée par des peuplades que des siècles séparent.

Mais des différences notables peuvent être relevées, dans le mobilier funéraire, dans sa facture, dans son importance.

Au « Montant-de-la-Griotte », la céramique est peu

abondante et souvent grossière ; le torque creux et ciselé domine — sur sept on en compte quatre ayant cette forme ; deux autres sont à tige torse ; on y trouve : des pendants d'oreilles, recourbés en croissant, faits d'une feuille de bronze mince renflée à sa partie centrale et s'effilant vers les extrémités, — la fibule en arbalète à ressort bilatéral dont le pied se termine par un bouton, — l'épingle recourbée à une extrémité de manière à former crochet tandis que l'autre bout recourbé en sens inverse se termine par une petite plaque qui a l'aspect d'un bouton, — une autre, en col de cygne, forme ver de terre, ciselée.

Le cimetière du Mont-de-la-Neuville, à Hauviné, est beaucoup plus riche en céramique ; il a donné un torques creux — d'autres formés d'une simple tige de bronze, — le torques à tige torse simple et un autre à tige torse double portant comme amulettes des défenses de sanglier flanquées de perles — plusieurs perles d'ambre, — (l'une du poids de 60 grammes) — des perles jaune-orange avec des yeux formés de zones bleues et blanches concentriques, des perles bleues portant une zone blanche en zig-zag.

La lance à lame longue et étroite (23 centimètres sur 2 cm.), ayant ainsi les caractères de lance du Hallstatt, le rasoir demi-cylindrique et le poignard à antennes y ont été recueillis.

Mais beaucoup d'autres objets : fibules, agrafes de ceinture, fers de lance, etc., sont franchement de l'époque marnienne.

Le cimetière de la « Motelle de Germiny » à Saint-Clément, exploré tout récemment, s'éloigne nettement des précédents avec ses vases abondants dont plusieurs de forme ovoïde et à pédoncule se classent parmi les beaux spécimens du Marnien I, avec ses bracelets à tige mince contournée en S se rencontrant pour la première fois dans la région ; il s'en distingue aussi par la rareté des armes.

A cette nécropole se rattache le groupe de « Pays » dont il a été question (1), qui en est éloigné de 1.500 m. et qui a donné des vases de même facture, le bracelet en S et le torques à torsade.

(1) Voir p. 51 du présent Bulletin.

*

Il est donc impossible qu'un observateur attentif range tous ces cimetières sous la même étiquette et les situe à la même époque.

Le premier a des affinités avec les cimetières hallstattiens ; il est leur parent ; il est plus sûrement de la fin du premier âge du fer que de l'époque marnienne.

Le second pourrait bien représenter cette période de transition qui accueille les modifications apportées dans le mobilier, dans la parure, dans les armes, mais qui ne rompt pas brusquement avec le passé, qui en garde certaines formes à cause de leur beauté, de leur commodité, (...) le torque creux était élégant et léger, (...) à cause des idées qu'elles traduisent, des souvenirs qu'elles rappellent, des croyances qu'elles expriment, comme les perles qui constituaient des ornements appréciés et des amulettes.

Le troisième cimetière et le groupe de « Pays » sont indubitablement de cette première époque marnienne si riche en mobilier funéraire aux formes nouvelles et variées, ce qui paraît indiquer une période de sécurité où le travail régulier développe l'aisance.

*

Telles sont les remarques que m'ont suggérées les recherches que j'ai effectuées dans ma région de 1910 à 1914 et de 1920 à aujourd'hui. Il me vient à l'esprit que depuis les temps néolithiques dont les vestiges subsistent dans les champs sous forme de haches polies, de pointes de flèche, de grattoirs, etc., la vie y a été ininterrompue — et que toutes les phases de la civilisation de l'âge du fer (Hallstatt et Marnien) y ont laissé leurs traces. Elles sont enfouies dans le sol. C'est en cherchant, en observant qu'on les trouve. Des chercheurs heureux les mettront au jour.

Hauviné, le 27 septembre 1925.

J. DUPUIS.

EMILE SCHMIT

Conservateur honoraire du Musée archéologique
de la ville de Châlons-sur-Marne.

Découverte d'un Pessaire dans une Sépulture d'un cimetière à facies Hallstattien-Champenois à La Veuve (Marne)

Quand après neuf kilomètres, par la route de Châlons, on accède au milieu du village de La Veuve, on atteint un poncelet qui, sur sa droite, présente une mare desséchée en été, et qui par les pluies automnales, se change en un ruisseau. Ce ruisseau, sur les anciennes cartes géographiques, porte le nom de La Veuve, et ce vocable a été attribué à l'agglomération agricole qui, dès les premiers siècles de notre ère, s'échelonna des deux côtés de la route qui, de Duro-corterum (1) conduisait à Durocatalaunum.

C'est, remontant à la source du ruisseau de La Veuve, à environ 300 mètres du poncelet que nous avons découvert un cimetière gaulois, semblant appartenir au Marnien I.

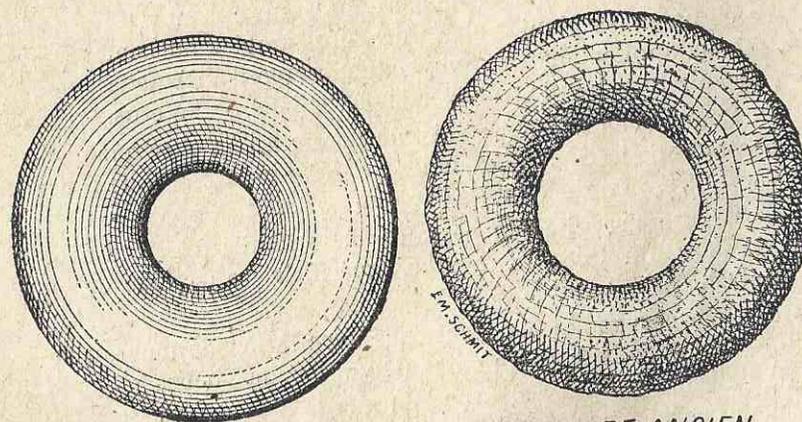
Nous avons déjà exploré une douzaine de tombes assez pauvrettes comme mobilier, ou violées antérieurement, quand explorant précisément une sépulture, dans laquelle manquaient tête et bras, et comme j'arrivai à mi-corps, je constatai, à cheval sur ce qui restait du bassin, un objet qui me fit pousser une exclamation de surprise. « *Un pessaire !* » m'écriai-je. Et, de fait, sous mes yeux, en plein bassin, représenté par les vestiges du pourtour, apparaissait un anneau de terre, qui, pour moi, ancien pharmacien, offrait trouvé *in situ*, indiscutablement un appareil de contention de la matrice.

Cet anneau ne pouvait être le bracelet d'une personne adulte : l'étroitesse de l'ouverture s'oppose absolument à cette destination, un cubitus et un radius d'adulte ne pourraient se loger en cet espace de 35 millimètres, où, tout au plus, peu-

(1) Reims doit être orthographié Durocorterum d'après Desjardin suivant ce nom donné par le milliaire de Tongres. Cf. *étymologies celtiques* par Arbois de Jubainville. Revue de Champagne et Brie, première livraison Deuxième année.

vent s'affronter deux doigts de grosseur moyenne ; cet anneau de terre biscuitée, d'autre part, ne peut être admis comme bracelet d'un enfant de quelques ans ; il est trop lourd, il pèse 122 grammes.

J'ajouterai que l'attribution comme pessaires de certains annelets trouvés en pareille situation avait déjà attiré l'attention de maints archéologues (M. le docteur Baffet, de Pogny ; M. Lemoine, de Châlons) ; mais ces messieurs, craignant la raillerie toujours en éveil de certains aristarques, s'étaient tenus à trop de discrétion. Aujourd'hui, n'ayant aucun doute



PESSAIRE MODERNE

PESSAIRE ANCIEN

sur le rôle qu'avait dû remplir mon anneau médical, je viens vous le présenter concurremment avec un pessaire moderne en gomme.

Tous deux sont d'une identique dimension, mais offrent évidemment entre eux une différence de poids et d'ouverture centrale. Tous deux sont semblablement arrondis et présentent l'un et l'autre le même diamètre, soit 75 millimètres. Comme le bourrelet du pessaire ancien a 20 millimètres de diamètre, pour cause de son allègement, alors que le bourrelet du pessaire engomme est de 27 millimètres, il s'en suit que l'ouverture centrale du pessaire moderne est plus étroite. Quant au poids, la différence est sensible, puisque, malgré son allègement par une ouverture plus grande, le pessaire en

terre compacte est du poids de 122 grammes, alors que le pessaire creux en gomme n'est que de 33 grammes.

J'ajouterai que l'acceptation d'un pessaire comme appareil de contention peut assez trouver créance, quand on connaît l'existence du bandage herniaire à l'époque gallo-romaine, alors qu'on peut constater la présence d'un spéculum dans la maison du docteur, à Pompéi.

Du reste les affections de la matrice remontent aux premiers âges de l'humanité, les soulager a dû préoccuper les guérisseurs de l'antiquité, or, si dans Pline s'il n'est pas question de pessaires proprement dits, c'est que ce savant n'évoque pas les appareils et qu'il s'efforce surtout en naturaliste de signaler les plantes et les drogues simples ou composées qui en applications au moyen de tampons permettaient à l'époque romaine de soulager les affections de l'utérus.

Pour le démontrer, je vais me permettre de citer quelques passages de la traduction de l'« *Histoire naturelle* » de Pline par Littré. Firmin Didot 1860, tome second.

« L'armoise pilée en pessaire, dans l'huile d'Iris ou avec une figue ou avec la myrrhe, guérit les affections de la matrice, p. 222.

« On provoquait les menstrues avec le fiel de taureau en pessaire dans la laine en suint. (Olympias de Thèbes y ajoute de l'hysope et du nitre) avec la corne de cerf en boisson. La même corne de cerf en topique est bonne pour la matrice, ainsi que le fiel de taureau en pessaire à la dose de deux oboles avec de l'opium, p. 290.

« Les deux hippéricons en pessaires XXVI (§ 3, § 4, sont emménagogues.

« La réglisse sert dans les pessaires en la faisant bouillir jusqu'à la réduction d'un tiers, etc., etc.. ».

— Extrait du volume du Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences de Bordeaux de 1923, p. 684.

NOTES RÉTROSPECTIVES

La Sculpture en France à l'âge de la pierre

par le Marquis A. de Baye

A l'époque quaternaire, les troglodytes du midi de la France et de la Suisse possédaient un sentiment artistique incontestable, si l'on considère comme authentiques les sculptures et les gravures qui leur sont attribuées. Cette notion de l'art, se manifestant sur notre sol à une époque aussi reculée, constitue un problème pour ceux qui étudient les produits du travail de l'homme dans la plus haute antiquité. Il semble, en-effet, que les œuvres auxquelles nous faisons allusion ne peuvent s'expliquer si l'on admet l'état de sauvagerie dans lequel on a voulu faire vivre ceux qui les auraient exécutées. En effet, il ne s'agit pas ici d'une œuvre isolée, mais de nombreux objets d'art reconnus comme authentiques par plus d'un archéologue, découverts sur plusieurs points, dus à des mains aussi exercées que sûres, inspirés par une observation scrupuleuse de la nature, et reproduisant avec une fidélité surprenante, des êtres animés.

Sans être sceptique, l'observateur a le droit de demeurer surpris en présence de ces objets travaillés, lorsqu'en même temps qu'on les lui montre, on lui dépeint et on lui définit, à l'aide de l'anthropologie, le degré infime de civilisation pour ne pas dire l'absence de la civilisation de l'humanité à l'époque quaternaire. L'habileté, l'expérience, la nécessité peuvent inspirer la fabrication d'engins de chasse et de guerre où sont employés des matières difficiles à travailler. L'élégance, je dirai plus, la perfection dans les formes des armes et des outils constitue des efforts matériels réalisés, des difficultés vaincues, mais n'est pas le produit d'idées réflexes : c'est l'industrie mise au service des exigences journalières et l'homme rendu ingénieux et habile par les nécessités de la vie.

Des facteurs bien différents inspirèrent à l'homme la pensée de reproduire les êtres qu'il voyait se mouvoir autour de lui. La faculté de représenter des animaux vivants assez exactement pour en reconnaître l'espèce (1) et d'une manière assez artistique pour les figurer dans les attitudes qui leur

(1) Pour donner une idée de la valeur de ces dessins au point de vue zoologique, nous pouvons rappeler que le professeur Gervais a reconnu l'image du Saïga alors qu'on n'avait pas encore trouvé les os de cette antilope et que M. Piette a signalé aussi les figures de plusieurs espèces d'équidés dont on n'a pu encore distinguer et séparer les ossements parmi ceux de nos cavernes. E. Cartailhac. La France préhistorique, p. 73.

sont familières et habituelles dénote, dans la conception, l'étude approfondie et constante des êtres animés, jointe à l'observation de leur genre de vie, et dans l'exécution, un tempérament d'artiste qu'on ne peut supposer à un sauvage occupé à se défendre, à se nourrir, à préserver son corps des intempéries, à un être misérable n'ayant pour logis que les abris mis à sa portée par la nature.

Mon but n'est pas de faire ressortir ici combien les gravures et les sculptures trouvées dans les cavernes sont surprenantes, mais d'en faire saisir le sentiment du vrai, j'allais dire le réalisme. Ne méritent-ils pas quelque attention, ces artistes de la première heure dont les œuvres réunies forment un ensemble, une école oserais-je dire, uniquement préoccupée de rendre la nature et qui a si merveilleusement atteint son but ? Mr. Piette a remarqué que les auteurs des sculptures du Mas d'Azil avaient fait l'écorché et le squelette (1); de ce fait je ne prétends pas tirer d'autres déductions ; je veux seulement noter qu'il en ressort une conséquence d'un réel intérêt : l'habileté manuelle incontestable que ces artisans pouvaient déjà mettre au service de l'étude (2).

Les premières sculptures néolithiques représentant des êtres humains, ont été découvertes en Champagne (3). Ce sont des reliefs taillés sur les parois crayeuses de grottes artificielles. Ils représentent, grossièrement tracées, les principales lignes du visage humain. Nous insisterons principalement sur leur caractère hiératique. Broca et Quatrefages ont vu ces sculptures; l'un et l'autre ont reconnu qu'elles étaient inspirées par des croyances religieuses (4). Broca en faisait une divinité féminine et Quatrefages comparait nos

(1) Compte rendu de la X-e session du Congrès internat. d'anthrop. et d'archéologie préhist. Paris 1891, p. 159. — Ed. Piette. Notions nouvelles sur l'âge du renne. Paris 1891, p. 4. — M. Michel Hardy a découvert de son côté dans la station de Raymond (Dordogne), une sculpture représentant une tête de cheval qui peut être considérée comme une étude d'après le cadavre. La station quaternaire de Raymond. Paris 1891, page 32.

(2) Une conclusion paraît s'imposer : les auteurs de ces ouvrages se perfectionnaient volontairement, sciemment, dans l'art de la gravure et des dessins, par une série d'études. Cartailhac. La France préhistorique. Paris 1889. P. 81.

(3) Comptes rendus de l'Académie des sciences, séance du 4 juin 1872 ; note de M. le Bon A. de Baye présentée par M. de Quatrefages. — Communication faite au Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques de Bruxelles, séance du 27 août 1872. — Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris, séance du 19 mars 1874. — A. de Baye, sur les sculptures des grottes préhistoriques de la Marne ; comptes rendus du Congrès intern. d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques de Stockholm, séance du 14 août 1875. Stockholm 1876. T. I, page 273. Les grottes à sculptures de la vallée du Petit Morin (Marne) : Extrait du Bulletin monumental 1875, n° 4. — Notice sur les grottes préhistoriques de la Marne ; Extrait de la revue des Sociétés savantes 1874. T. VIII, 5-e série Paris 1875. — L'archéologie préhistorique Paris 1880, pl. I, II et III, p. 159 à 169. — L'archéologie préhistorique. Paris 1888, page 88 et suiv.

(4) Bulletins de la Société d'anthropologie, 1874. P. 547. — Comptes rendus du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques de Budapest. 1876. P. 180. — De Quatrefages, Introduction à l'étude des races humaines. Paris. 1887, p. 281-283.

reliefs champenois aux têtes de chouettes qui décorent les vases de Troci découverts par Schlieman (1).

Les images anthropomorphes conçues conformément à une idée admise et selon certaines règles sont associées dans nos monuments préhistoriques à des figurations de haches et font remonter jusqu'à l'époque néolithique le culte de cet instrument (2). Cette curieuse association, la fixité dans la forme de ces sculptures, le soin apporté dans les ensevelissements, les rites qui les accompagnent, la présence d'offrandes funéraires, la pratique de porter des amulettes crâniennes en particulier, constituent un ensemble de faits, de nature à établir que nos ancêtres de l'époque néolithique étaient pénétrés de croyances surnaturelles (3).

Pendant un certain temps, nous avons pu croire que les quatre représentations humaines trouvées en Champagne formaient un groupe isolé, avec les ébauches moins complètes mais analogues des allées couvertes de Boury (Oise) (4) et de Dampsménil (Eure) (5). C'est encore à ce même groupe que doit être rapportée la figure trouvée récemment à Epone (Seine-et-Oise) par Mr. Cartailhac (6). Mais de nouvelles découvertes se sont produites ces dernières années et le concordant de faits qu'elles apportent s'harmonise avec ceux que nous venons d'énumérer, il les complète. Un monument mégalithique a été mis au jour dans le département du Gard, au midi de la France, par conséquent à une grande distance de la Champagne. Trois sculptures sur grès, dont deux dans ce monument, ont été successivement signalées aux environs d'Uzès (7). Les formes ont peu de relief, car le grès se sculpte beaucoup plus difficilement que la craie. Dans leur grossière simplicité, les reliefs du Gard sont tout-à-fait analogues à

(1) De Quatrefages. Hommes fossiles et hommes sauvages. Paris 1884, p. 124.

(2) Congrès archéologique de France. XLII session tenue à Châlons-sur-Marne ; Paris 1876. P. 214 et 215.

(3) P. Broca. Sur la trépanation du crâne et les amulettes crâniennes à l'époque néolithique. Extr. des comptes rendus du Congrès intern. d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques de Budapest. — A. de Baye. La trépanation préhistorique. Paris 1876.

(4) Edouard Brougniart. Note sur une allée couverte, fouillée dans le bois de la Bellehay (département de l'Oise), en 1867. Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris, 1874. P. 556. — Matériaux pour servir à l'histoire de l'homme 1876. P. 178.

(5) V-te de Pulligny. L'art préhistorique dans l'ouest et notamment en Haute Normandie. Evreux 1880. Pl. II, pages 151 et suiv.

(6) Séance du 13 avril 1892, de l'Académie des Inscriptions et belles lettres.

(7) Lombard-Dumas et Bousset ; Note sur une sépulture mégalithique avec représentation d'une figure humaine découverte dans la commune de Collorgues près Uzès (Gard) ; Extrait des mémoires de l'Académie de Nîmes 1887. — B-on A. de Baye ; L'archéologie préhistorique dans la Revue P. 95, fig. 12. — G. de Mortillet ; chronique préhistorique dans la Revue mensuelle de l'école d'anthropologie. Paris. Janvier 1891. Page 23, fig. 7 et 8. — La Société, l'école et le laboratoire d'anthropologie de Paris à l'exposition universelle de 1889. Paris 1889. — A. Lombard-Dumas ; Trois mégalithes sculptés dans le département du Gard. Nîmes, 1892, Extrait du Bulletin universelle de 1889. Paris 1889. — De Quatrefages, Introduction à l'étude des races humaines. Paris. 1887, p. 281-283.

ceux de Champagne, la conception est la même, les détails seulement trahissent quelques variantes. Cette ressemblance n'est pas due, croyons-nous, à une même impuissance pour figurer le corps humain, mais plutôt à ces causes, que les hommes néolithiques, quoiqu'habitants deux points si éloignés, avaient subi une même influence, qu'ils étaient arrivés à un même niveau de civilisation et surtout qu'ils avaient adopté un même culte.

Les monolithes sculptés de l'Aveyron (1) que l'abbé Hermet (2) a fait connaître il y a peu de temps, se rapprochent des monuments que nous avons précédemment passés en revue. Ce sont des représentations plus complètes que celles du Gard et de la Marne, mais leur aspect revêt des formes aussi conventionnelles et leur signification demeure problématique au même chef. Au lieu de bas reliefs faisant partie intégrante de monuments archéologiquement datés et accompagnant des sépultures, nous trouvons dans les monolithes aveyronnais des menhirs dont chacun constitue une statue, œuvre rudimentaire il est vrai, mais sur laquelle les bras et les jambes sont indiqués. Peut-être avons-nous là l'origine des menhirs à forme humaine.

La date des sculptures de l'Aveyron reste indéterminée ; nous devons néanmoins les citer à la fin de cette énumération de travaux d'un art grossier, travaux dont plusieurs remontent assurément à l'époque néolithique, tandis que d'autres, d'époque plus récente, peuvent appartenir au même art.

Les faits sont encore peu nombreux et l'avenir nous apprendra si la coutume de représenter d'après certaines règles, une divinité sous des traits humains plus ou moins défigurés, se retrouve en dehors de notre pays dans les régions où la période néolithique accuse sa présence avec les mêmes caractères (3).

Dans tous les cas, il résulte des nouvelles découvertes et de celles que nous venons d'exposer, que les progrès de l'archéologie préhistorique nous doivent faire abandonner, ou tout au moins modifier, les idées répandues sur l'état dans lequel se trouvaient les hommes de l'âge de pierre.

(1) Ils sont au nombre de six. Deux d'entre eux qui existaient jadis au Mas-Capelier près de saint Izair ont disparu. Les quatre autres proviennent de Saint-Sernin, des Maurels et de Pouthomy. Ils sont soigneusement conservés au Musée de la Société de l'Aveyron.

(2) Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, séances du 22 mai et du 2 décembre 1888, du 30 novembre 1890 et du 29 juin 1891. F. Hermet, sculptures préhistoriques dans les cantons de Saint-Affrique et de Saint-Sernin. Rodez 1892. Extrait des Mém. de la Soc. lett., sc., arts de l'Aveyron, 14-e vol. — Voir aussi : Cartailhac, dans l'Anthropologie 1892. T. III, n° 2, page 222. — Société nationale des Antiquaires de France, séance du 1-er juillet 1891. — G. de Mortillet, Chronique préhistorique ; revue de l'école d'Anthropologie 1892 n° 3, page 88.

(3) Nous ne connaissons de points de comparaison en dehors de la France, que les figures sculptées sur granit, découvertes à Guernesey. Archæologia vol. XLVIII, Pl. 32, 1885.

Les sculpteurs et les graveurs des temps quaternaires ne pouvaient pas être des hommes doués d'une intelligence supérieure et vivant en société avec des contemporains dont l'état se rapprochait de la bestialité. Les œuvres de l'homme quaternaire en font un être beaucoup plus élevé dans l'échelle sociale que nous ne l'avions cru. Nous ne pouvons pas admettre à la fois, l'authenticité des œuvres artistiques qui sont attribuées à l'homme quaternaire, et le rang infime où il a été classé par bon nombre d'anthropologistes. Les sculptures des monuments mégalithiques nous font voir l'homme néolithique sous un jour nouveau, car non seulement il pratique des rites funéraires, érige des monuments caractéristiques (1), mais de plus il associe dans un même culte la hache symbolique à une divinité hiératique (2).

Ici se présente un problème dont la solution n'est pas encore définitivement trouvée. Nous mettons donc en opposition ces œuvres des temps quaternaires avec celles qui font le principal objet de cette communication. Après ce coup-d'œil sur les étranges produits d'une époque où l'humanité a été, dans notre pays, contemporaine des dernières révolutions géologiques, nous passerons à la période qui lui a succédé : période néolithique, période caractérisée par les haches polies, par l'apparition d'instruments en roches dures quelquefois importés, par l'usage répandu de la poterie, par le développement de la domestication et de l'élevage des animaux et par les débuts de la culture de la terre (3).

Si l'homme de ces anciens temps, qui sont les plus récents de l'âge de la pierre, descendait directement de la race de ses précurseurs, il devait posséder les mêmes tendances, faire preuve des mêmes facultés et des mêmes aptitudes. Rationnellement nous devrions trouver l'art de la période quaternaire soit en progrès, soit en décadence, mais suivant la même voie. Or nous constatons le contraire. Sous une influence qui reste à déterminer, un changement radical s'est opéré. L'école réaliste (qu'on veuille bien me pardonner cette expression justifiée, mais trop moderne), l'école réaliste des temps quaternaires a disparu. L'art n'a pas cessé d'exister, il se manifeste avec des caractères bien différents. Il n'est plus le traducteur consciencieux et servile de la nature, mais la manifestation d'un culte nouveau qui ressemble à l'idolâtrie (4). L'homme néolithique obéit à des notions, à des

(1) G. de Mortillet. Le Préhistorique. Paris 1883. P. 603.

(2) Pour l'étude du culte de la hache à l'époque gauloise, voir : Flouest, Etudes d'archéologie et de mythologie gauloises. Paris 1885. p. 71 et pl. XIV. — Cte Goblet d'Alviella, La migration des symboles. Paris 1891. p. 125.

(3) Ces populations de l'âge de la pierre polie apportaient avec elles des industries inconnues jusque-là, les animaux domestiques, l'art de l'éleveur du bétail et des habitudes agricoles et sédentaires en opposition complète avec les habitudes plus nomades des chasseurs de rennes. Alex. Bertrand, Archéologie celtique et gauloise. Paris 1876, p. 73.

(4) Cte Goblet d'Alviella. Des méthodes qui permettent d'atteindre le développement préhistorique des religions. Bruxelles 1891. P. 24.

idées religieuses définies et il représente sous des traits conventionnels, la divinité qui incarne ses croyances. Cette idole anthropomorphe se trouve reparaissant à des distances assez grandes aujourd'hui pour sembler plus grandes encore, si nous nous reportons à une époque aussi reculée.

Je voudrais pouvoir terminer cette communication par des conclusions précises, mais la prudence commande d'attendre encore la constatation de nouveaux faits. Ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'il y avait à l'époque quaternaire un art véritable, que cet art différait complètement de l'art de l'époque néolithique. Le premier s'attachait simplement à reproduire les objets et les animaux que l'homme quaternaire avait devant les yeux. Le second avait pour objectif de donner une forme définie à des conceptions religieuses répandues sur tout l'ancien territoire celtique et dont il n'existe aucune apparence durant la période précédente. Les sculptures qui en résultent ont une apparence hiératique, la même, sauf de légères différences, à l'Est, à l'Ouest et dans le midi. Ne serait-il pas permis de supposer, sous toutes réserves, que ces idées religieuses ont été apportées par une migration dont les étapes sont encore à trouver ? Les hommes de l'époque néolithique en venant se mêler aux hommes de l'époque quaternaire auraient alors joué un rôle analogue à celui des Gaulois venant plus tard se mêler aux anciennes populations celtiques. C'est de ce côté, croyons-nous, que de nouvelles recherches sont à faire pour arriver à la solution du problème.

Le Gérant : P. SAVY.